



INFOS PRATIQUES

SÉCURITÉ : LA DÉLINQUANCE EST EN BAISSÉ

Mis en ligne le 23 juillet 2018

La municipalité de Treillières, comme les autres communes d'Erdre et Gesvres, a l'autorisation, depuis le 1er janvier dernier, de communiquer sur les chiffres de l'observatoire de la délinquance. Il s'agit précisément de données des faits de délinquance sur la commune constatés par les services de la gendarmerie nationale. Sur les cinq premiers mois de l'année 2018 écoulée, le nombre de faits constatés met en exergue une baisse très significative des faits de délinquance de 75 % avec un total de 69 faits constatés, contre 280 en 2017 pour la même période. Tous des faits de délinquance sont en baisse, notamment les atteintes aux biens (- 74 % ; 58 contre 224 en 2017), les atteintes à l'intégrité physique (- 76 % ; 8 contre 33 en 2017) et escroqueries, infractions économiques et financières (- 87 % ; 3 contre 23 en 2017). « Notre politique en matière de vidéo- protection porte ses fruits », assure le maire, Alain Royer. « En plus de la collaboration assurée avec les services de la gendarmerie, ce dispositif a un effet dissuasif car depuis son installation, nous avons beaucoup moins de cambriolages et de dégradations que dans les communes voisines qui n'en disposent pas. »



≡ RETOUR À LA LISTE





Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

 **CONTACTEZ-NOUS**

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Lundi et mardi : 8h30 > 12h30, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30, jeudi : fermé toute la journée

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis, guichet famille : 2 juin, urbanisme : premier samedi du mois.